



BNP PARIBAS

18 novembre 2024

NAO 2024 : LA CFDT SIGNE.

MAIS...



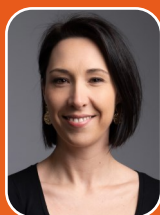
C'est une signature empreinte de **déception** et de **frustration**, tant **nos demandes** d'un partage plus visible de la richesse au bénéfice des salariés **n'ont pas été entendues**.

Alors, pourquoi la CFDT signe, dans ces conditions ?

Parce que nous y sommes contraints par le chantage que nous fait la direction.



Richard PONS
Délégué Syndical National
07 62 32 58 07



Julie LEQUEUX
Déléguée Syndicale Nationale Adjointe
06 60 68 60 35



Cédric GRENIER
Délégué Syndical National Adjoint
06 67 92 25 69



Stéphane GOUBIER
07 60 47 29 41

MESURES AVEC SIGNATURE : ✓

Prime partage de la valeur

- 1200€ (si rémunération globale brute annuelle inférieure à 60k€)
- Ou 900€ (si rémunération globale brute annuelle comprise entre 60 k€ et 100 k€)

Versement février 2025

Païement ou investissement dans l'épargne salariales avec abondement et avantages fiscaux

Part patronale des versements du PERO

+ 0,3% sur les versements de l'entreprise, pour tous + création d'une 3e tranche de bénéficiaires

L'enveloppe égalité professionnelle

5 millions d'euros / an en 2025 et 2026

MESURES SANS SIGNATURE : ✗

Prime partage de la valeur

- 800€ (si rémunération globale brute annuelle inférieure à 60k€)
- Ou 500€ (si rémunération globale brute annuelle comprise entre 60 k€ et 80 k€)

Sans possibilité de placer directement sur l'épargne Entreprise, ni de bénéficier des avantages fiscaux

L'enveloppe égalité professionnelle

5 millions d'euros / an en 2025 et 2026

Si les organisations syndicales représentatives (CFDT et SNB) ne signaient pas, la direction **raboterait de 400€ la prime versée** et **en exclurait 22% des salariés**.

Vous avez été très nombreux à répondre à notre sondage concernant une signature ou une non-signature des mesures finales NAO. **Et c'est déçus et frustrés, mais résignés que vous nous avez demandé de signer**, au risque de **perdre 400€** de pouvoir d'achat immédiat, ou d'être **exclus du bénéfice** de la prime.

La CFDT a œuvré sans relâche pour obtenir l'augmentation du budget dédié à la NAO, et a également fait plusieurs propositions de re-répartition de ce budget, au profit de votre pouvoir d'achat immédiat.

Fin de non recevoir.

HORS NAO : 1,8%

Après avoir demandé pendant des années un **retour de l'enveloppe des révisions individuelles** à son niveau pré-amende américaine de 2014, la direction a (enfin) consenti à répondre à notre demande. Les effets devraient se faire sentir **dès le prochain CRP** sur 3 aspects :

- Baisse de la fréquence moyenne entre 2 révisions
- Augmentation des montants moyens accordés
- Augmentation du nombre de bénéficiaires de révision

Et vous, que pensez vous de cette fin de NAO ?



Partagez nous votre avis [ici](#) !